BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 287

29 – FINISTÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BREST

Ventes et cessions

481 349 991 RCS Brest.
ARCEM.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 222000.00 EUR.
Adresse : 12, Rue de la Gare, 29670 Taulé.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS AU BODACC RELATIF AU PROJET COMMUN DE FUSION NATIONALE Société absorbante : ARCEM Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique Adresse du siège : 12 rue de la Gare 29670 TAULE Capital : 222.000 € Numéro unique d'identification : 481 349 991 Lieu d'immatriculation : BREST Société absorbée : S. E. I ayant pour sigle SEI Forme : Société par actions simplifiée à associé unique Adresse du siège : Zone Industrielle de Kergonan 18 rue Maupertuis 29200 BREST Capital : 300.000 € Numéro unique d'identification : 340 731 173 Lieu d'immatriculation : BREST Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue . Actif : 3.816.562 euros Passif : 3.300.299 euros Rapport d'échange des droits sociaux : Néant Conformément à l'article L.236-3 du Code de Commerce, il ne sera procédé à la création d'aucun titre nouveau à titre d'augmentation de capital de la société absorbante. Montant prévu de la prime de fusion : Néant. Date du projet commun de fusion : 13 décembre 2021. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante Dépôt au RCS de Brest le 15 décembre 2021 pour la société Absorbante Dépôt au RCS de Brest le 15 décembre 2021 pour la société Absorbée..